



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 11 avril 2024
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Carl Grimard, Président
Monique Ouellet, Greffière
Karine McCulloch, Greffière adjointe
André J. Lalonde, Conseiller Quartier 5
Diane Choinière, Conseillère Quartier 8
Geneviève Béland, Membre
Michel Bourdon, Membre

ABSENT: Mario Zanth, maire (ex-officio)
Pierre Voisine

1. Ouverture de la réunion

Le président Carl Grimard ouvre la réunion à 19h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Carl Grimard explique qu'étant donné qu'il y a actuellement des changements dans la loi concernant le point 5.1, il sera reporté d'un mois.

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Michel Bourdon

QUE l'ordre du jour soit adopté, avec le retrait de l'item 5.1.

ADOPTÉE, telle que modifiée

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Adoption des procès-verbaux

Proposée par Michel Bourdon

Appuyée par André J. Lalonde

Que le procès-verbal de la réunion du 27 mars, 2024, soit approuvé.

ADOPTÉE

5. Présentations / Rapports

5.1 PE2024-015 Zoning By-law amendment - Additional Residential Units Addendum

Reporté d'un mois.

5.2 PE2024-029 - APO et Amendement Zonage - Installations communautaires

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Michel Bourdon

ATTENDU QUE la demande initiée par la Ville pour la propriété située sur une partie des lots 21-23, Concession 1 (Ancien Arpentage), Clarence, maintenant Cité de Clarence-Rockland ainsi que le Bloc 51, Plan 50M323 constitue une bonne planification ; et

ATTENDU QUE la modification proposée au Plan officiel de la zone urbaine de la Cité de Clarence-Rockland est conforme au Plan officiel des Comtés unis de Prescott et Russell et est conforme à la Déclaration de principes provinciale ;

ATTENDU QUE l'amendement proposé au Règlement de zonage sera en conformité avec le Plan officiel de l'aire urbaine lorsque l'amendement simultanée au Plan officiel local sera adopté ;

ATTENDU QUE les modifications proposées soutiendraient le développement de l'académie de tennis de performance de la SCORE Academy et les utilisations complémentaires.

QUE le Comité d'aménagement recommande au conseil l'adoption d'un règlement modifiant le Plan officiel de l'aire urbaine de la Cité de Clarence-Rockland tel que recommandé dans le rapport PE2024-019; et

QUE le Comité d'aménagement recommande au Conseil l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage 2016-10 de la Cité de Clarence-Rockland, tel que recommandé dans le rapport PE2024-019.

ADOPTÉE

a. Présentation

Présentation par Marie-Ève Bélanger.

b. Questions / Commentaires

Julian Lenhart explique que l'objet de la réunion de ce soir est d'examiner la proposition de modification du zonage de plusieurs propriétés afin de refléter leur utilisation actuelle. Il explique également qu'une journée portes ouvertes aura lieu le 7 mai 2024, au cours de laquelle le promoteur présentera la conception proposée de l'Académie de tennis SCORE. Il ajoute que le personnel de la ville sera également présent pour recueillir les commentaires et les réactions du public et il encourage toutes les personnes intéressées à y assister.

En réponse aux questions, Julian Lenhart explique que l'entrée de l'aréna de Clarence-Rockland qui a été fermée, était prévue comme une entrée temporairement et qu'elle devait être fermée pour des raisons de sécurité. Il explique également qu'un feu de circulation sera installé à l'angle de la route 17 et de la rue La Berge dès que le volume de circulation atteindra le seuil requis. La rue La Berge a été conçue pour être une route collectrice.

David Sanschagrin (722 Du Rivage) : mentionne plusieurs préoccupations concernant l'Académie de tennis proposée : le stationnement, la circulation, le bruit, l'environnement, l'accès à la communauté (incapable de s'y rendre à pied). Il mentionne des préoccupations dans d'autres municipalités qui ont le même genre d'installations.

Alison Philips (311 de l'Étang) : évoque des problèmes dans d'autres municipalités, causés par des installations similaires, et demande pourquoi Ottawa, qui avait annoncé une installation similaire, ne l'a pas réalisée.

David Sanschagrin (722 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage, pour les raisons mentionnées précédemment.

Robert Gelfand (726 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage. Il s'inquiète des taxes foncières.

Vanessa Sanschagrín (480 Première Lane) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour la circulation et la sécurité routière.

Andrew Philips (311 De l'Étang) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour la circulation et le stationnement.

Connie Iatauro (92 Des Rails) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour les feux de circulation et l'environnement.

Ryan Douglas (400 Première Lane) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour le bruit et la circulation.

Shawn Scott (798 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour la circulation.

Ellen Thompson (770 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage.

Jacqueline Joly (80 Des Rails) : s'oppose au changement de zonage.

Maryse Forcier (778 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage.

Suite aux questions, Marie-Ève Bélanger informe le public que tous les courriels contenant des commentaires et des préoccupations ont été remis au Comité de planification avant la réunion de ce soir et seront remis au Conseil.

Sarah Campbell (412 Première Lane) : s'oppose au changement de zonage.

Tyler Nielsen et Cassandra McNally (402 Première Lane) : s'opposent au changement de zonage.

Helene Belanger (722 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage.

Carmen Morin (754 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour la circulation sur la rue La Berge.

Chantal Clermont (201-700 Du Rivage) : s'oppose au changement de zonage. Préoccupation pour la circulation et le stationnement.

c. Recommandation

7. Ajournement

La réunion est ajournée à 20h44.

Carl Grimard, Président

Karine McCulloch, Greffière adjointe